



Motion

Trois semaines pour voter

Lors des récentes élections municipales, les citoyens et citoyennes de Delémont ont reçu leur matériel de vote le mardi 10 octobre, soit 12 jours seulement avant le grand soir tant attendu. La période de élections tombe malencontreusement sur une période de vacances scolaires. Avec un délai si serré, de nombreuses personnes n'ont pas obtenu leur matériel de vote à temps et n'ont pas pu s'exprimer dans les urnes.

Face à un taux d'abstention record, le Groupe CS-POP/Verts souhaite proposer des mesures simples. La première, qui fait l'objet de cette motion, est de faire en sorte que le matériel de vote parvienne aux citoyens et citoyennes au minimum trois semaines avant la date des élections.

Il conviendra dès lors aux autorités d'exiger des partis un dépôt des listes plus rapide, et de négocier avec le Canton que le délai alloué aux partis pour modifier leurs listes soit moins étendu.

Camille Rebetez